



PROGRESSIVE ALLIANCE **ALLIANCE PROGRESSISTE**

ALIANZA PROGRESISTA

www.progressive-alliance.info

09 -08-2021

Résolution de l'Alliance Progressiste sur les récents développements en Tunisie

Nous l'Alliance Progressiste, ayant toujours soutenu la révolution tunisienne pour la dignité et contre la dictature ainsi que le processus démocratique qui en a découlé, continuons à observer l'expérience tunisienne avec beaucoup d'intérêt et d'amitié pour le peuple tunisien et considérons que son processus démocratique est susceptible, malgré les difficultés rencontrées, de construire un modèle inspirant pour d'autres peuples.

Nous avons aussi suivi avec beaucoup d'attention et de prudence les récents développements sur la scène politique tunisienne suite au limogeage du chef du gouvernement par le président Kais Saïed et la suspension des activités de l'Assemblée des Représentants du Peuple, ainsi que toutes les mesures d'exception prises dans le cadre de l'interprétation large du Président Saïed de l'article 80 de la constitution tunisienne, traitant du "danger imminent", car nous, alliance progressiste, estimons qu'il serait préjudiciable pour l'avenir d'une Tunisie libre et démocratique que les actions prises par le Président soient prolongées au-delà des délais légaux et du raisonnable.

Dans ce contexte, nous Alliance Progressiste, réalisons la complexité du contexte tunisien et la déception des citoyens face aux échecs du gouvernement démis surtout dans sa gestion de la crise sanitaire et de la situation économique et sociale très tendue. Nous réalisons aussi le désenchantement du peuple face à une classe politique au pouvoir en crise aiguë et permanente, depuis la chute du gouvernement Fakhfakh, une classe gouvernante perçue comme totalement déconnectée des préoccupations de la population.

Cependant, nous estimons que les récents développements, bien que soutenus par une grande frange de la population, appellent à la prudence concernant :



- la préservation de de la paix civile, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, du droit à l'expression, des droit des partis politiques et des droits des citoyens à la participation libre à la vie politique.

- la reprise rapide du processus démocratique et la restauration de l'État de droit, des institutions et de la séparation des pouvoirs dans les meilleurs délais, permettant de garantir la stabilité de l'État tunisien.